





## Horaires

Durant la période hivernale (du 1er octobre au 31 mars), le cimetière communal de Mons en Baroeul est ouvert de 8 heures à 17 heures.

Comme chaque année, il fermera exceptionnellement ses portes à 18h30 le jour de la Toussaint ainsi que la veille et l'avant-veille.

## Accès en véhicule

Afin d'éviter l'engorgement des allées du cimetière et dans l'intérêt de tous ses usagers, **l'accès en véhicule sera interdit du jeudi 30 octobre au dimanche 2 novembre inclus.**

Nous vous informons que le système d'accès par badge magnétique a été remplacé par un nouveau dispositif d'ouverture à distance.

Si vous ne disposez pas de cette nouvelle habilitation, merci de vous rapprocher du service AMI, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, muni(e) d'un certificat médical ou carte d'invalidité, aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi, de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h (fermé les mardi et jeudi après-midi)

Contact : 03 20 61 78 90 - [ami@ville-mons-en-baroeul.fr](mailto:ami@ville-mons-en-baroeul.fr) [1]

Plus d'informations sur le cimetière communal en [cliquant ici](#) [2].



## Afficher la date de publication:

S'inscrire   Leave this field blank

**URL de la source (modifié le 27/10/2025 - 13:54):** <https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/cimetiere-acces-en-vehicule-et-informations-pratiques-lapproche-de-la-toussaint>

## Liens

[1] <mailto:ami@ville-mons-en-baroeul.fr>

[2] <https://monsensbaroeul.fr/vivre-mons-en-baroeul/utile-et-pratique/cimetiere-communal-de-mons-en-baroeul>